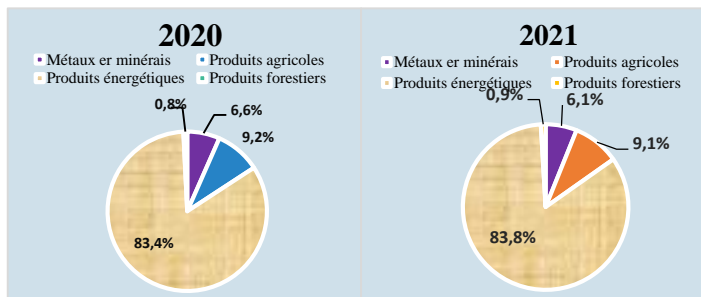




## EVOLUTION DES COURS DES PRINCIPAUX PRODUITS DE BASE EXPORTES PAR LA CEMAC AU 2<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2022

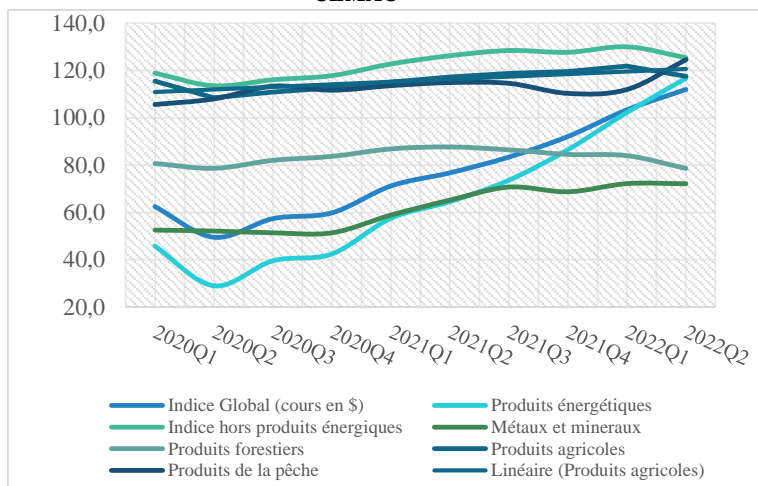
L'Indice Composite des Cours des Produits de Base (ICCPB) est un indice de type Laspeyres à pondérations glissantes, qui est fondé sur les cours de 20 produits de base exportés par la CEMAC, représentant 90 % des valeurs de ses exportations. Le panier se décompose en cinq grandes catégories : i) produits énergétiques, ii) métaux et minéraux, iii) produits forestiers, iv) produits agricoles et v) produits de la pêche.



### VUE D'ENSEMBLE

Au deuxième trimestre 2022, la variation de l'indice global des cours des produits de base exportés par la CEMAC a été moindre comparée à celle du premier trimestre. En effet, l'indice global s'est accru de 8,3 %, après une hausse de 12,2 % au trimestre précédent, en raison de la montée des cours des **produits énergétiques**. En revanche, les cours des **produits non énergétiques** se sont repliés, en liaison avec la chute des prix des **produits forestiers** de près de 40 % au cours trimestre, tempérant ainsi l'évolution haussière des cours entamé depuis plusieurs mois.

**Graphique 1 :** Indice des cours des produits de base exportés par la CEMAC

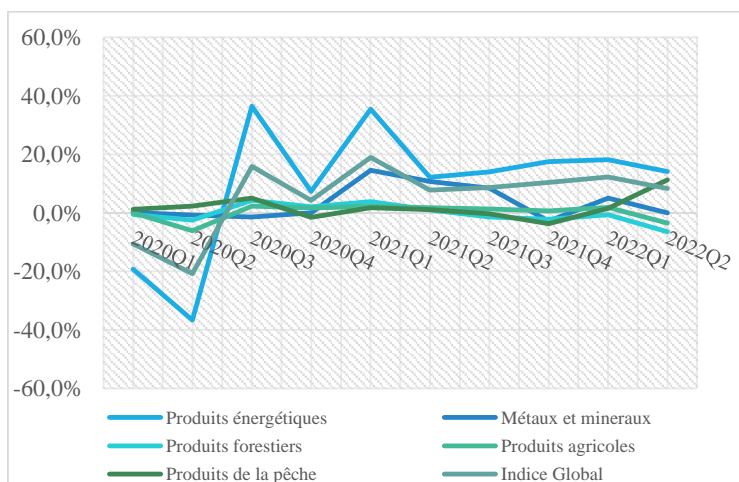


Source : BEAC

### I. Evolution globale des cours

L'indice global des cours des produits de base s'est accru de 8,3 % au deuxième trimestre 2022, s'établissant à 111,94. Cette évolution a été portée par une augmentation des prix des **produits énergétiques** (14,1 %). En outre, on a observé une baisse des prix des **produits non énergétiques** (-3,5 %). Par catégorie, cette dynamique a été perceptible au niveau des cours des **produits forestiers** (-6,4 %) et **produits agricoles** (-3,5 %). Les cours des **produits de la pêche** quant à eux, ont progressé de 11,3 %, tandis que ceux des **métaux et minéraux** sont restés stables.

**Graphique 2 :** Evolution de l'indice des cours des produits de base exportés par la CEMAC (en %)



Source : BEAC

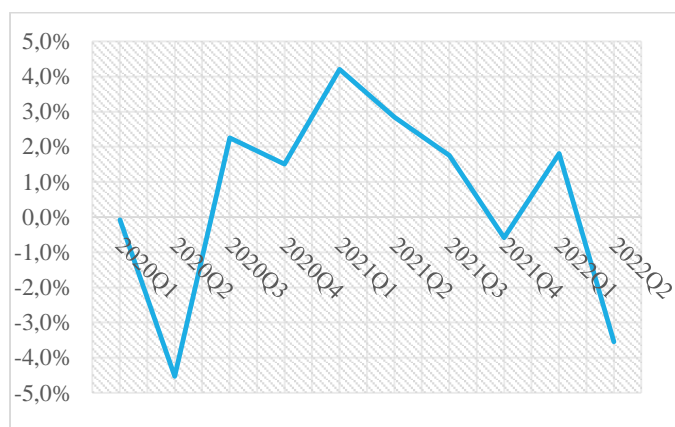
## 1. Produits énergétiques

Les cours des **produits énergétiques** ont progressé de 14,1 % au cours du deuxième trimestre 2022, en raison d'une augmentation du prix du baril de pétrole (14,0 %) et du gaz naturel (7,0 %) dans un contexte continue de perturbation du commerce mondial, consécutif à la guerre entre la Russie et l'Ukraine. En effet, plusieurs circuits d'approvisionnement majeurs ont subi des bouleversements importants. Le cours du baril est passé en moyenne de 96,6 dollars au premier trimestre 2022 à 110,1 dollars au trimestre suivant, tandis que le cours de gaz naturel s'est situé en moyenne à 18,9\$/mmbtu à la fin du trimestre après 17,6\$/mmbtu à la fin du trimestre précédent.

### 2. Indice hors produits énergétiques

Concernant l'indice des cours **hors produits énergétiques**, il a régressé de 3,5 %, revenant de 130,0 au premier trimestre à 125,41 au deuxième trimestre, du fait principalement de la baisse des prix des **produits forestiers** (-6,4 %) et de ceux des **produits agricoles** (-3,5 %).

**Graphique 3 : Evolution de l'indice des cours hors produits énergétiques exportés par CEMAC**



Source : BEAC

### 2.1 Produits agricoles

Au cours du trimestre sous revu, les cours des principaux **produits agricoles** exportés par la CEMAC ont enregistré une baisse de 3,5 % après une hausse de 1,9 % au trimestre précédent. Cette baisse s'explique par l'accroissement des stocks de certains produits, consécutive aux restrictions au commerce des denrées alimentaires, du carburant et des engrais, dans un contexte de guerre entre la Russie et l'Ukraine.

Par produits, les plus fortes baisses ont été observées sur les prix du **sucre** (-7,5 %), du **cacao** (-4,5 %) et du **café** (-2,0 %). Par contre, une augmentation a été enregistré sur le prix du **coton** (+15,0 %), de la viande (+11,3 %), de l'**huile de palme** (+5,5 %), et du **riz** (+4,9 %).

## 2.2 Produits forestiers

Au deuxième trimestre 2022, l'indice des cours des **produits forestiers** a enregistré une baisse de 6,4 % par rapport au trimestre précédent. Ainsi, l'indice s'est situé à 78,18 au deuxième trimestre 2022 contre 83,98 au premier trimestre. Cette baisse est observée sur les prix des grumes (-7,0 %) et des sciages (-6,3 %), due au ralentissement de l'activité économique mondiale.

### 2.3 Métaux et minerais

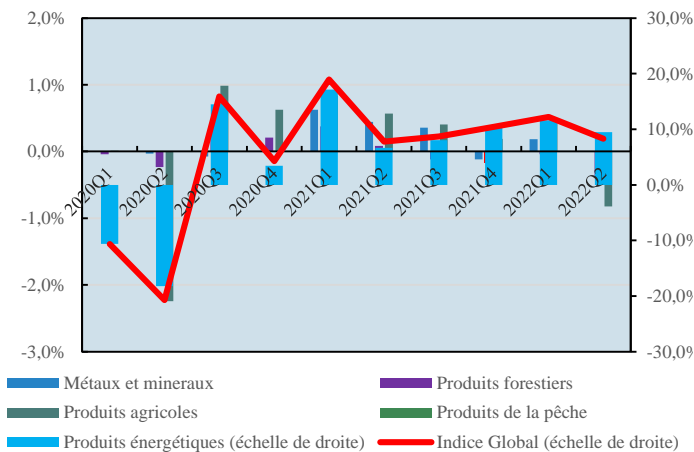
L'indice des cours des **métaux et minerais** est resté stable entre les deux derniers trimestres. En effet, l'évolution des prix des **métaux et minerais** a été mitigé. Une baisse est observée sur le marché de l'**aluminium** (-11,4 %) et du **fer** (-3,3 %), tandis que les cours de l'**or**, du **manganèse** ainsi que ceux du **diamant** sont restés inchangés.

Concernant l'aluminium, la baisse des cours résulte principalement de la demande mondiale d'aluminium a, en raison de la COVID-19, et de la baisse de la demande du principal consommateur mondial, à savoir la Chine. S'agissant du fer, cette diminution est attribuable à une demande moins soutenue conjuguée à des difficultés d'approvisionnement causées par la pandémie de la COVID-19. Les cours de l'or sont restés stables en raison de plusieurs facteurs haussiers et baissiers, parmi lesquels une hausse de l'inflation, des taux d'intérêts et une reprise des contaminations en Chine. En effet, l'inflation entraîne une baisse de la valeur de la monnaie et donc mécaniquement provoque une augmentation de l'or actif tangible. Par ailleurs, une hausse des taux induit une baisse des cours de l'or. En effet, des actifs de long terme (obligations, bons du trésor, SICAV monétaire, etc.) reprennent des couleurs et intéressent certains investisseurs au détriment de l'or. La guerre en Ukraine a poussé les cours de l'or à de forts niveaux.

## 3 Contribution à l'indice global

En termes de contribution, comme toujours, la dynamique de l'indice global des cours des produits de base a été portée par l'indice des prix des **produits énergétiques**. Les **produits non énergétiques** ont contribué négativement à l'indice, du fait de la chute des **produits forestiers**.

**Graphique 4 : Contribution à l'indice des cours des produits de base exportés par la CEMAC**



Source : BEAC

## II. Perspectives à court terme

Les perspectives des marchés de produits de base dépendent fortement de la durée de la guerre en Ukraine et de la gravité des perturbations affectant les flux de ces produits, avec pour principal risque des prix élevés pendant une période prolongée. En effet selon la Banque Mondiale, il est prévu une poursuite de la tendance haussière des cours jusqu'à la fin de 2024. Pour la plupart, les prix devraient être nettement plus élevés en 2022 qu'en 2021.

Les prix des produits de base devraient évoluer comme suit :

- les prix de l'énergie devraient grimper de plus de 50 % en 2022 avant de baisser en 2023 et 2024 ;
- le cours du Brent pourrait atteindre une moyenne de 100 dollars le baril en 2022. Il devrait baisser à 92 dollars en 2023, ce qui serait bien au-dessus de la moyenne sur cinq ans de 60 dollars le baril. Les cours du gaz naturel pourraient être deux fois plus élevés en 2022 qu'en 2021 ;
- les prix des biens **non énergétiques**, notamment les **produits agricoles et les métaux** devraient augmenter de près de 20 % en 2022, puis diminuer également au cours des années suivantes.

En définitive, l'évolution des cours des matières premières au deuxième trimestre 2022 a été moindre comparée au trimestre précédent. En effet, les cours se sont accrus de 6,4 %, tirés principalement par l'accroissement des cours des **produits énergétiques**. Néanmoins, la baisse des cours des **produits forestiers** à tempérée cette dynamique. Par ailleurs, en intégrant la variation du taux de change du dollar envers le FCFA, l'indice global en FCFA s'est accru de 16,3 % à 132,30, après 17,9 % à 113,74 au premier trimestre 2022 tandis que l'indice *hors produits énergétiques*, est resté stable à 140,5 pendant la même période.

## ZOOM SUR le COTON et le BOIS

Parmi les 20 principaux produits d'exportation de la CEMAC, le coton est celui qui a enregistré la plus forte hausse trimestrielle (+15,0 %), suivi des près par le pétrole brut avec une croissance de 14,0 %. En effet, les prix du coton se sont envolés. La première cause est la météo, notamment la vague de sécheresse qui frappe les États-Unis, et la seconde cause pourrait être la pandémie de COVID-19 ou le conflit russo-ukrainien. Le principal producteur mondial est l'Inde avec une production estimée à 6 423 milliers de tonnes métrique en 2020/2021, suivie par la Chine avec 6 009 tonnes métrique. Dans la CEMAC, seuls le Cameroun, la République Centrafricaine et le Tchad produisent le coton-graine, avec des productions respectives de l'ordre de 342,7 milliers de tonne (73,4 %) pour le Cameroun, 123,1 milliers de tonne (26,4 %) pour le Tchad et 1,3 millier de tonnes (0,3 %) pour la République Centrafricaine. En 2021, le Cameroun a exporté 45 % de sa production, la République Centrafricaine 78 % et le Tchad 39 %. En 2021, au Cameroun, comme depuis plusieurs années, la majeure partie de la fibre issue de cette production de coton-graine est exportée vers les pays d'Asie, notamment la Chine avec 38 % des exportations de ce produit de rente, suivis par le Bangladesh, le Vietnam ou encore l'Indonésie. En République Centrafricaine, la totalité des exportations du pays part à destination de la Chine. Au Tchad, les exportations de dirigent vers l'Indonésie (47,8 %) et l'Allemagne (34,8 %).

Le bois a enregistré la plus forte baisse (-6,1%) au cours du deuxième trimestre 2022. Contrairement à ce qu'on observe pour d'autres matières premières, les fluctuations actuelles des prix du bois ont des causes économiques réelles. La Fed a récemment augmenté ses taux directeurs afin de juguler l'inflation, ce qui a provoqué une hausse des taux d'intérêt des prêts immobiliers. Les prêts sur quinze ans aux États-Unis coûtent 2,5 fois plus cher qu'à la fin de 2020. En Allemagne, le taux des crédits immobiliers est passé de 1,3 % il y a un an à 3,4 % en moyenne. Ce renchérissement a fait baisser drastiquement le nombre de projets de construction et les demandes de permis de construire. En outre, la demande en bois de construction a diminué en conséquence, alors qu'elle était quasiment insatisfaite depuis presque deux ans. Le confinement a poussé les gens à s'engager dans des travaux d'aménagement d'intérieur (la cave ou le grenier), faisant du bois une ressource rare. Face à la flambée des prix, certains constructeurs ont constitué des stocks.

Les plus grands producteurs en 2021 ont été l'Inde (18 350 m<sup>3</sup> en grumes et 8 800 m<sup>3</sup> en sciages), la Malaisie (39 840 m<sup>3</sup> en grumes et 8 970 m<sup>3</sup> en sciages) et l'Indonésie (26 880 en grumes et 2 802 en sciages). Dans la CEMAC, tous les pays sont producteurs, à l'exception du Tchad. Par ordre d'importance, ce sont le Gabon (40 %), le Cameroun (29 %) et le Congo (24 %). La RCA et la Guinée Equatoriale n'ont eu qu'un apport marginal, respectivement 6 % et 1 %. Le Cameroun a exporté 64 % de sa production, tandis que le RCA a exporté 46 %, le Congo 45 %, le Gabon 31 % et la Guinée Equatoriale 211 % (avec les stocks accumulés les années antérieures). Les principaux destinataires de ces exportations sont les pays asiatiques, en particulier la Chine. Au Cameroun, le marché asiatique est resté la destination principale des exportations de bois en grumes en 2021, estimées à plus de 800.000 mètres cubes, selon les dernières statistiques du Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR). Le marché asiatique représenterait 97 % des exportations de bois en grumes du Cameroun en 2021, tandis que, s'agissant des exportations de bois débités qui ont à peine dépassé les 700.000 mètres cubes pour l'année 2021, l'Europe est la première destination, représentant environ 40% des exportations camerounaises, suivie de l'Asie (36%), et de l'Afrique (13%). En 2021, la production totale de bois en RCA a été de 923 000 mètres cube. En ligne avec la tendance de la production totale, la production de sciages est passée d'environ 110 000 m<sup>3</sup> en début du siècle à son minimum historique autour de 25 000 m<sup>3</sup> en 2017, pour rebondir autour de 54 000 m<sup>3</sup> en 2021. Les exportations de grumes sont passées d'environ 280 000 m<sup>3</sup> en début du siècle à environ 240 000 m<sup>3</sup> en 2021, avec une augmentation significative ces dernières années, alors que les exportations de sciages sont passées d'environ 73 000 m<sup>3</sup> à environ 26 000 m<sup>3</sup> pendant la même période. Les principaux pays destinataires du bois Centrafricain, depuis 2015, sont la Chine, le Vietnam, la France et l'Allemagne qui représentent entre 75 % et 90 % des exportations totales de grumes. L'Allemagne est en revanche devenue le premier pays destinataire en 2021, devant la Chine et la France.

## Annexe

<b>Cours moyens trimestriels des principaux produits de base exportés par la CEMAC en dollar</b>												
<b>Produit</b>	<b>Unité</b>	<b>2020Q1</b>	<b>2020Q2</b>	<b>2020Q3</b>	<b>2020Q4</b>	<b>2021Q1</b>	<b>2021Q2</b>	<b>2021Q3</b>	<b>2021Q4</b>	<b>2022Q1</b>	<b>2022Q2</b>	<b>Var. trim.</b>
<b>Produits énergétiques</b>												
Pétrole Brut	\$/baril	49,1	30,3	42,0	43,6	59,3	67,1	71,7	78,3	96,6	110,1	14,0%
Gaz naturel	(\$/mmbtu)	5,0	4,5	3,9	4,8	6,3	6,9	10,7	17,1	17,6	18,9	7,0%
<b>Métaux et minéraux</b>												
Fer	(\$/dmu)	90,8	93,9	117,8	133,2	167,2	200,7	166,9	112,0	142,5	137,7	-3,3%
Aluminium	(\$/mt)	1690,7	1498,3	1708,3	1918,7	2091,0	2399,9	2645,1	2755,5	3250,0	2879,4	-11,4%
Diamant	(\$/carat)	156,8	154,8	154,8	154,8	221,2	221,2	221,2	221,2	221,2	221,2	0,0%
Or	(\$/troy oz)	1583,2	1710,4	1912,4	1874,7	1797,8	1815,0	1789,4	1796,3	1873,4	1874,0	0,0%
Manganèse	\$/kg	1,9	1,9	1,8	1,8	2,1	2,3	2,5	2,5	2,58	2,58	0,0%
<b>Produits forestiers</b>												
Grumes	\$/m3	300,5	301,5	317,3	321,6	323,8	319,3	315,4	306,5	301,8	280,8	-7,0%
Sciages ( <i>Contre-plaqués, Lames et Feuillages de placages</i> )	\$/m3	613,7	594,8	619,3	632,8	660,7	670,0	660,3	646,3	643,2	602,6	-6,3%
<b>Produits agricoles</b>												
Cacao	\$/kg	2,6	2,3	2,3	2,4	2,4	2,4	2,5	2,4	2,49	2,38	-4,5%
Riz	(\$/mt)	429,4	495,9	476,0	479,7	521,2	474,5	397,9	395,3	410,34	430,60	4,9%
Caoutchouc	(\$/kg)	1,6	1,4	1,7	2,3	2,3	2,2	1,9	1,9	2,07	2,06	-0,4%
Coton	(\$/kg)	1,6	1,4	1,5	1,7	2,0	2,0	2,2	2,7	3,02	3,48	15,0%
Huile de palme	(\$/mt)	724,7	611,4	750,9	905,3	1013,5	1079,5	1128,7	1307,1	1548,04	1633,59	5,5%
Banane	(\$/kg)	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	1,0	0,9	0,9	0,95	0,96	1,1%
Sucre	(\$/kg)	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,41	0,37	-7,5%
Tabac	(\$/mt)	4414,4	4371,6	4316,9	4383,2	4181,7	4175,3	4151,0	4226,5	4193,96	4160,94	-0,8%
Café	(\$/kg)	2,3	2,3	2,5	2,5	2,6	2,9	3,5	4,0	4,16	4,08	-2,0%
Gomme arabique	\$/tonne	1660,8	1658,8	1658,8	1658,8	1615,1	1615,1	1615,1	1615,1	1615,41	1618,07	0,2%
Viande de bœuf	(\$/kg)	4,7	4,9	4,6	4,4	4,6	5,4	5,6	5,9	6,14	6,06	-1,3%
<b>Produits de la pêche</b>												
Poisson ( <i>frais ou réfrig, à l'exception des filets de poisson &amp; autre chair de poisson</i> )	(\$/kg)	1379,51	1410,62	1481,54	1459,00	1484,23	1501,33	1497,17	1441,28	1462,81	1628,55	1,5%

NB : initialement notre base de données était constituée de 28 produits. Suite au regroupement de certains produits, nous sommes parvenus à une liste définitive de 20 produits, comme repris dans le tableau ci-dessus